

PLAN DE FORMATION

Bachelor Coordinateur de projets alternatifs et solidaires 2025-2026

Durée : 490 heures de formation sur 1 an.

Certification professionnelle de niveau 6 « **Coordinateur de projets alternatifs et solidaires** » enregistrée au RNCP sous le numéro 35203 par décision du directeur général de France Compétences en date du 20/01/2021, délivrée par l'APTIM, Code NSF **310p**.

I. LES OBJECTIFS

Le Coordinateur de projets alternatifs et solidaires relève les opportunités de développement afin de garantir l'adéquation entre la raison d'être de l'organisation et sa stratégie (ONG, associations, entreprises, etc.) et les besoins sociaux, sociétaux et environnementaux du territoire. Il recherche et analyse les modèles et méthodes du secteur de la solidarité au sens large afin de les appliquer dans le cadre des activités de l'organisation. En accord avec la direction de l'organisation, le coordinateur de projets alternatifs et solidaires programme et planifie les projets. Son rôle est de mettre en œuvre le projet en adéquation avec les objectifs fixés. Il est garant du respect des cahiers des charges conçus par son encadrement dans un cadre stratégique. Il doit maîtriser la formalisation des projets et gérer les ajustements, les écarts afin de faire face aux imprévus. Pour ce faire, ce dernier prend en charge les opérations des fonctions supports des organisations responsables et solidaires dans lesquelles il exerce. Le coordinateur a également un rôle primordial de facilitateur des relations internes et externes. Il est un vecteur de lien entre le territoire, les missions de l'organisation, les partenaires et les pouvoirs publics. Il capitalise les savoirs-faires spécifiques dans les domaines de la solidarité et des activités responsables et communique sur ces aspects en mettant en avant l'aspect éthique et l'utilité sociale de l'organisation.

A cette fin, la 3^{ème} année de bachelor apprend aux étudiants de 3A à analyser les modèles de solidarité, à les appliquer dans les activités de l'organisation, à planifier les projets en accord avec la direction, à assurer la mise en œuvre conformément aux objectifs fixés, et à animer et former les parties prenantes.

II. LES MODALITES ET CONDITIONS D'ACCES

Le programme est ouvert sur concours aux étudiants titulaires :

- D'un diplôme Bac+ 2 délivrant 120 crédits ECTS
- D'une certification professionnelle de niveau 5 dans un domaine de formation compatible avec de la certification professionnelle
- D'une expérience professionnelle d'au moins trois années (procédure de VAP)
- D'un diplôme obtenu à l'étranger, délivrant 120 crédits ECTS après évaluation par le système d'équivalence.

Les épreuves du concours :

- Synthèse de documents (durée de 2h00)

- Oral de motivation (durée de 1h30)
- Anglais (durée de 15 minutes)

III. LE CONTENU DE LA FORMATION

BLOC 1	Analyse et synthèse des enjeux sociaux du territoire	155 h
<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner, utiliser et croiser des sources pertinentes d'informations - Croiser les enjeux socio-économiques d'un territoire pour avoir une vision d'ensemble - Analyser des données primaires et incorporer des données secondaires - Analyser les besoins à partir d'études des institutions publiques, privées et territoriales - Repérer des initiatives innovantes en réponse à des problématiques du territoire - Synthétiser les données d'analyses - Produire un rapport mettant en évidence les synergies entre dispositifs, besoins et acteurs 		
BLOC 2	Gestion des projets alternatifs et solidaires et coordination des acteurs	203 h
<ul style="list-style-type: none"> - Faire émerger les axes d'utilité sociale du projet en accord avec les besoins de la cible - Mettre en œuvre un projet congruent avec les besoins du territoire et la vision de l'organisation - Suivre la planification du projet et l'assignation des ressources dans un souci d'efficacité - Réaliser un suivi du cahier des charges pour garantir une exécution efficace et conforme - Gérer les écarts entre les moyens, les résultats attendus et les ressources engagées - Evaluer la pertinence des projets afin d'en mesurer l'adéquation avec les objectifs initiaux - Etablir les rapports destinés à la direction de l'organisation - Communiquer sur les actions de l'organisation pour mettre en avant le produit et les valeurs - Concevoir une charte éthique pour encadrer les relations et les échanges avec les partenaires - Coordonner des équipes multiculturelles - Fluidifier la transmission des valeurs, des comportements et des attitudes appropriées - Repérer les écarts culturels et déontologiques pour limiter les risques sur le projet 		
BLOC 3	Négociation entre les parties prenantes, animation et formation des réseaux	88 h
<ul style="list-style-type: none"> - Cartographier les parties prenantes, leurs ressources et bonnes pratiques pour les mutualiser - Repérer les besoins, attentes et enjeux des parties prenantes pour proposer des partenariats - Négocier des produits / services / projets à vocation solidaire - Négocier au meilleur compte dans le respect des ressources nécessaires au projet - Concevoir et animer des formations pour transmettre les informations aux parties prenantes - Produire des supports de formation pour accompagner à l'utilisation du produit / service - Animer des comités de réflexion et de perfectionnement valorisant l'utilité sociale des actions 		
Hors blocs de compétences		44 h
<ul style="list-style-type: none"> - Rentrée - Excel insertion et Gamification - Inclusion - RDV 3A 		

IV. LES METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- **Une formation pratique**

La pédagogie de l'école 3A s'appuie sur des méthodes innovantes qui associent cours théoriques et expériences pratiques avec pour objectif de favoriser l'épanouissement personnel et professionnel tout en développant l'autonomie et l'engagement. Pour ce faire, les étudiants sont accompagnés par des enseignants permanents, des formateurs et des experts professionnels qui partagent leurs connaissances ainsi que leur expériences métiers.

- **Les mises à niveau**

Pour que l'entrée en formation se déroule dans les meilleures conditions possibles, l'école 3A propose, avant la rentrée, des mises à niveau sur des thématiques majeures : comptabilité et gestion, marketing, et géopolitique.

- **L'apprentissage par projet**

L'école 3A encourage la prise d'initiatives, le développement de l'esprit critique et la recherche de solutions innovantes en groupe. En travaillant sur des projets concrets, les étudiants développent des compétences transversales telles que la collaboration, la créativité, la résolution de problèmes et la gestion du temps. Chaque projet est conçu pour relier les connaissances théoriques à des applications pratiques, ce qui rend l'apprentissage plus engageant et significatif.

- **Favoriser la curiosité et l'engagement**

L'école 3A ainsi propose des modules en ligne ou des actions citoyennes bénévoles favorisant l'ouverture sur le monde (IA, inclusion, engagement citoyen bénévoles...). Ces activités permettent d'obtenir des badges de compétences qu'il est ensuite possible de valoriser lors du parcours professionnel.

- **Infrastructures et aménagement des locaux**

Les étudiants disposent également d'espaces de vie et de détente favorisant l'échange et le bien-être : cafétéria, installations sportives, espace déjeuner, zones de repos, etc.

- **Ressources pédagogiques et numériques**

Afin de renforcer l'accès à l'information et aux connaissances, plusieurs bases de données sont mises à disposition :

- **EUROPRESS** : une base de presse regroupant plus de 1400 titres français et étrangers, couvrant l'actualité quotidienne et les magazines spécialisés.
- **CAIRN** : une plateforme de revues académiques avec plus de 240 publications actives en sciences économiques, sciences politiques, sociologie et histoire contemporaine, en lien avec les problématiques du développement.

Les outils numériques jouent également un rôle clé dans l'accompagnement des étudiants. Une adresse électronique ainsi qu'un extranet pédagogique permet un accès centralisé aux emplois du temps, supports de cours, documents administratifs et informations institutionnelles. En complément, l'établissement garantit un accès WIFI gratuit et illimité, facilitant le travail en ligne et la recherche documentaire.

- **Une formation mixte**

Durant la formation, certains modules seront proposés sous le format de FOAD (Formation ouverte à distance). Ce format inclut des cours en blended-learning ainsi que des cours d'e-learning. Dans ce cadre des accompagnements spécifiques sont proposés.

- Accompagnement pédagogique : dans le cadre des modules en blended-learning, les heures de cours en face à face pédagogique sont intercalées avec les heures d'e-learning. Pour le E-learning, les cours sont accessibles via la plateforme 360Learning, qui fait l'objet d'une présentation par le service pédagogique en début d'année. Une aide pédagogique est assurée par le responsable du module, via un espace « commentaires » où les étudiants peuvent poser leurs questions et obtenir une réponse en 48h.
 - Accompagnement technique : l'aide à la connexion est assurée par le service pédagogique campus. Une assistance technique est proposée pour les apprenants qui rencontrent des difficultés d'accès aux modules d'e-learning. L'apprenant a également accès sur 360learning à des tutoriels et modes opératoires détaillant les modalités de connexion aux différentes plateformes et applications qu'ils ont à leur disposition ainsi que les règles d'utilisation de ces plateformes
- **Vie associative**

La formation encourage l'implication apprenante à travers des associations étudiantes, notamment les Bureaux des Étudiants (BDE), qui joue un rôle actif dans l'animation de la vie de campus et le renforcement du réseau étudiant.

V. LES MOYENS D'ENCADREMENT

Une équipe d'intervenant assure la qualité de la formation. La liste est en annexe de ce document, elle est non exhaustive et sera mise à jour lors de la rentrée. Un référent de la mobilité nationale et internationale est à la disposition des apprenants afin de les accompagner dans leur mobilité au sein de nos campus et à l'international : Philippe Akueson.

- Mobilité nationale : referentmobilitenationale@competences-developpement.fr
- Mobilité internationale : referentmobiliteinternationale@competences-developpement.fr

VI. LES SUIVIS ET EVALUATIONS

Tout au long de leur formation, les apprenants bénéficient d'un suivi personnalisé réalisé par le service des admissions, le service des relations entreprises, et le service pédagogique, afin de garantir le bon déroulement du cursus de l'inscriptions à la sortie sur le marché de l'emploi. Ce suivi peut prendre la forme de points individuels de suivi pédagogique ou d'apprentissage / de stage, de questionnaires de satisfaction en fin de module et de formation, d'accompagnement à la recherche de stage et d'alternance, etc.

Par ailleurs, une à plusieurs évaluations par bloc de compétences sont mises en place pour déterminer si les objectifs de formation ont été atteints et si les apprenants ont acquis les compétences requises pour leur permettre d'exercer leur profession avec succès :

	Nature	Modalités
<p>Bloc 1</p> <p>Analyse et synthèse des enjeux sociaux du territoire</p>	<p>Evaluation 1.1 – Mémoire professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dossier d'analyse de problématiques socio-économiques nationales ou internationales. - Etude terrain et proposition de recommandations concrètes. - Le jury de soutenance du mémoire est composé d'un membre du corps professoral intervenant référent du bloc et d'un membre professionnel. 	<p><i>Travail écrit individuel de 60 pages max. et soutenance orale individuelle de 20 min</i></p>
<p>Bloc 2</p> <p>Gestion des projets alternatifs et solidaires et coordination des acteurs</p>	<p>Evaluation 2.1 - Mise en situation simulée / Serious game</p> <ul style="list-style-type: none"> - Simulation relative à la gestion des projets d'une organisation en groupe de quatre à cinq personnes (de toute taille et de tous secteurs d'activité) dans un environnement multi parties prenantes d'une durée de trois jours. - Présentation des résultats par chacun des groupes, à l'issue des trois jours devant l'animateur du Serious Game et un membre professionnel d'une durée de 15 minutes - Rendu d'un compte rendu en groupe du projet de solidarité lié au Serious Game évalué par l'animateur du Serious Game et un membre professionnel 	<p><i>Mise en situation orale d'une durée de 3 jours, restitution orale collective de 15 min, et écrit collectif</i></p>
	<p>Evaluation 2.2 – Exercice pratique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Exercice de coordination des acteurs d'un groupe de travail par la co-construction d'une charte éthique. - L'épreuve est évaluée par l'animateur de l'exercice, professionnel expert du management interculturel, et un professionnel de l'intelligence collective 	<p><i>Travail écrit individuel de 4h</i></p>
<p>Bloc 3</p> <p>Négociation entre les parties prenantes, animation et formation des réseaux</p>	<p>Evaluation 3.1 – Cas pratique de cartographie des acteurs / ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> - Infographie individuelle sur un secteur donné, à l'échelle nationale ou internationale. - Epreuve écrite évaluée par le formateur référent du bloc 	<p><i>Ecrit individuel de 2h</i></p>
	<p>Evaluation 3.2 – Jeux de rôles - Simulations</p> <ul style="list-style-type: none"> -Négociations (partenariales, commerciales...) dans un contexte national ou international - Négociations dans une langue étrangère Le jury d'évaluation du jeu de rôle est composé du formateur, animateur des simulations, et d'un professionnel spécialiste de la négociation 	<p><i>Oral collectif (4 à 5 personnes) de 20 min</i></p>
	<p>Evaluation 3.3 - Cas pratique de conception et animation de modules de réunions et de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation d'une formation à ses pairs en se basant sur des supports de formation rédigés en amont. Le jury d'évaluation de ce cas pratique est composé d'un membre du corps professoral référent du bloc et d'un professionnel externe expert de l'animation et de l'intelligence collective. 	<p><i>Rédaction collective, oral collectif de 30 min</i></p>

VII. LES CONDITIONS D'OBTENTION DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE ou DU DIPLÔME

- **Prérequis à la certification :**

L'apprenant doit avoir réalisé une période d'application professionnelle en entreprise d'au moins 3 mois.

- **Modalités d'obtention et de délivrance de la certification professionnelle**

Pour obtenir la certification professionnelle, l'apprenant doit avoir validé les 3 blocs du référentiel.

- **Composition du jury :**

Le jury est composé de 4 membres dont 3 professionnels extérieurs à l'école exerçant ou ayant exercé le métier au niveau visé : 1 dirigeant d'entreprise ou un DRH (Président de jury extérieur à APTIM-3A), 2 responsables de développement/projet, et 1 représentant de l'APTIM (directeur des études ou des programme).

VIII. LES MODALITES D'ORGANISATION

Nos campus sont ouverts de 8h00 à 18h00. Un guide « Bien vivre mon année, le guide de tous les services aux apprenants » est remis chaque année aux apprenants dès leur inscription. Ce guide comporte des informations sur l'accessibilité et l'aménagement du campus.

IX. RECUEIL DES APPRECIATIONS

Dans le cadre de sa démarche qualité, l'école recueille les appréciations des apprenants par module ou à la fin de chaque semestre sous la forme d'un questionnaire de satisfaction en ligne. Il recueille également la satisfaction globale des apprenants en fin de formation. Les questions portent sur la formation ainsi que sur les conditions de vie et de travail à l'Ecole 3A. Les données recueillies sont analysées et permettent d'assurer une démarche d'amélioration de la qualité des cours dispensés.

ANNEXE - Liste non exhaustive des intervenants mobilisables pour la formation

NOM – Prénom	Qualification
ARLABOSSE David	Bac+5/ Marketing
AURY Mathieu	Bac+5/ Management des ressources humaines
BAGUET Rachel	Bac+5 / Gestion des ressources naturelles et de l'environnement
BARREAU Gaël	Bac+5 / Fonctionnement des Ecosystèmes et anthropisation
BISCHOFF Nicolas	Bac+5 / Mathématiques et finance
COUTAND Mael	Bac+5 / Responsable opérationnel à l'international
DEGOUL Aurélie	Bac+5 / Management commercial
DELIGNE Anne-Laure	Bac+3/ Coordinateur Environnement
DEROUICHE Youssef	Bac+5 / Manager de projets nationaux et internationaux
DERVILLEE Donatien	Bac+5 / Affaires Internationales
DRICI Nordine	Bac+5/ International Law and Legal Studies
DUPONT Margaux	Bac+5 / Affaires Internationales
FRILEUX Claire-Hélène	Bac+5 / Études Européennes et Relations Internationales
LARA GRINE Sophia	Bac+5 / Business Administration and Management
LLAU Diane	Bac+5/ Microfinance
LOUBERT Thomas	Bac+5 / Manager de projets nationaux et internationaux
LOUIS Caroline	Bac+5 / Communication Institutionnelle et Financière
MARTINEZ Alexandre	Bac+8 / Droit public
MOREAU Sophie	Bac+5 / Territoires, Développement, Cultures
NFATI Othman	Bac+5 / MEEF Economie Gestion
PONSARD CARRALE Beatrix	Bac+5 / Droit de l'Homme et Humanitaire
RANDRIAMANDATO Audrey	Bac+5 / Geomarketing, business administration et management
LECOMPTE Nathalie	Bac+5 / Europe orientale et relations est-ouest
SEVERIN Marianne	Bac+ 8 / Sciences politiques
VELAND Alexandra	Bac+5/ Economie
VEYRENCHÉ Jean Pierre	Bac+5 / Gestion de projet
YZEBE Anne	Bac+5/ Journalisme